



Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel / Garages	Terrains
Jusqu'à 60 000 €	4 800 €	6 000 €
De 60 001 € à 100 000 €	8 %	9 %
De 100 001 € à 150 000 €	7 %	8 %
De 150 001 € à 210 000 €	6 %	7 %
De 210 001 € à 260 000 €	5,5 %	6.5 %
De 260 001 € à 400 000 €	5 %	5 %

Honoraires de location TTC

<i>Locaux d'habitation nus ou meublés soumis à la loi du 6 juillet 89, art.5</i>	<i>Surface ≤ 30m²</i>		<i>30m² ≤ Surface ≤ 55m²</i>		<i>56m² ≤ Surface ≤ 85m²</i>		<i>Surface ≥ 86m²</i>	
	<i>Bailleur</i>	<i>Locataire</i>	<i>Bailleur</i>	<i>Locataire</i>	<i>Bailleur</i>	<i>Locataire</i>	<i>Bailleur</i>	<i>Locataire</i>
Entremise et négociation	50€	Néant	50€	néant	50€	néant	50€	néant
Visites, constitution dossier locataire, rédaction bail	10/m ²	10€/m ²	8€/m ²	8€/m ²	6€/m ²	6€/m ²	5€/m ²	5€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire et dans la limite des honoraires prévus par la loi Alur du 24/03/2014 – décret 2014-890 du 01/08/2014

Honoraires d'estimation : 150 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Villeneuve IMMO CMV - 4 avenue de Cugnaux - 31270 Villeneuve Tolosane
Tél : 05 61 31 00 00 - Fax : 05 61 31 00 01 - Mail : villeneuve.immocmv@orpi.com
SAS CMV Immobilier au capital de 7 500 €- RCS TOULOUSE 814 997 532
Carte Professionnelle Immobilière 3101 2015 000 002 748 délivrée par la CCI de Toulouse
Garantie ALLIANZ 1 cours Michelet 92076 PARIS

Honoraires au 11 avril 2019
TVA au taux en vigueur de 20% incluse

La délivrance d'une note est obligatoire.